



Membre de l'INPH et de la FEMS <http://syndicat-fps.fr>

Communiqué de presse (29/09/2025)

La Fédération des Praticiens de Santé (FPS), réunie à Paris le samedi 13 septembre à l'occasion de son séminaire annuel, souhaite vous alerter sur plusieurs points cruciaux pour l'avenir des praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE):

Concours EVC 2025 : un déséquilibre préoccupant

Nous saluons la transformation du concours des Épreuves de Vérification des Connaissances (EVC) en un concours interne et un concours externe. Cependant, le déséquilibre actuel est alarmant : 3000 inscrits au concours interne pour 4 000 postes ouverts, contre 10 000 inscrits au concours externe pour seulement 400 postes disponibles.

Ce déséquilibre s'explique en grande partie par la lenteur administrative dans la mise en place des commissions d'Autorisation d'Exercice Provisoire (AEP), empêchant de nombreux PADHUE d'accéder au concours interne. **Nous demandons donc, pour réajuster ce déséquilibre, que tout praticien inscrit au concours externe, et obtenant son AEP entre temps, puisse basculer vers le concours interne, et ce jusqu'à une semaine avant les épreuves.**

Nécessité d'outils pédagogiques clairs

La transformation des épreuves en QCM impose de nouveaux besoins. La FPS demande au CNG la publication d'un référentiel théorique et pédagogique précis pour chaque spécialité, afin d'assurer une préparation efficace et équitable. Nous appelons également les établissements hospitaliers à dégager du temps de formation pour accompagner les candidats.

Période de Consolidation des Connaissances (PCC)

Nous nous félicitons des avancées concernant la PCC, notamment la modulation de la période de PCC et l'implication des coordonnateurs universitaires. Toutefois, nous insistons sur :

! un accompagnement pédagogique de qualité, adapté aux exigences des commissions d'autorisation.

! Nous demandons aussi que la dérogation actuellement réservée uniquement à certains PADHUE d'outre-mer ayant exercés au moins 5 ans et lauréats du concours soit étendue à l'ensemble du territoire

Engagement du Ministère

Nous rappelons l'urgence de tenir la promesse faite aux lauréats de la liste complémentaire du concours EVC 2024 : leur garantir l'accès à un poste de PCC.

La FPS dénonce :

! les tracasseries administratives lors des renouvellements de titres de séjour, générant un climat d'anxiété ;

! la pression exercée par la direction du Grand Hôpital de l'Est Francilien (GHEF) sur une cinquantaine de PADHUE et de médecins contractuels, sommés de rembourser à tort une prime d'un montant global de 2,7 millions d'euros. Nous demandons l'intervention immédiate du Ministère pour mettre fin à cette procédure injustifiée et humiliante. Et nous rappelons que la solution durable passe par un réajustement des grilles salariales et la reconnaissance pleine et entière de l'engagement et des compétences des PADHUE dans l'organisation des soins.

Recours juridiques

Le tribunal administratif a annulé partiellement les résultats des concours EVC 2023 et 2024. Nous encourageons tous les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne mais déclarés ajournés, de se saisir de cette jurisprudence et de déposer un recours juridique. La FPS est prête à les accompagner dans cette démarche.

Appel à la mobilisation et à l'unité

Conscients du contexte politique actuel, nous restons vigilants et pleinement mobilisés. C'est pourquoi la FPS appelle tous les PADHUE à adhérer massivement à la FPS et de venir participer à l'Assemblée générale extraordinaire et à la table ronde du 15 novembre 2025, en présence du Cabinet du Ministre, de la DGOS, du CNG, de l'Ordre des médecins, de l'Académie nationale de médecine et des représentants syndicaux français et européens (INPH, FEMS).

Contact de presse FPS: Dr Ayoub MDHAFAR (Président) amdhafar.fps@gmail.com 06 77 82 11 22

FPS

Le courrier doit être envoyé au secrétariat : FPS E.Cinosi 73 avenue des anciens combattants 13220 Chateaufort- les- Martigues

T°06 60 21 78 15 site : <http://www.syndicat-fps.fr>

Siège social : 7 voie nouvelle 91300 MASSY